



**L'INITIATIVE DES CONSEILS SUBVENTIONNAIRES DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
RENFORCER LES PARTENARIATS ENTRE LES CONSEILS
SUBVENTIONNAIRES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE
L'AFRIQUE ET LE SECTEUR PRIVÉ**

**ÉVALUATION DE BASE DE PARTENARIATS PUBLIC - PRIVÉ DANS LA RECHERCHE ET DE LA
COOPERATION SCIENTIFIQUE AU BURKINA FASO**

Par:

KWESI SAM & RUTH DICKSON

ASSOCIATION DES UNIVERSITES AFRICAINES (AUA)

Février 2018



Table des Matières

Résumé	3
1. Introduction et objectifs de l'enquête de base.....	4
2. Méthodologie.....	4
3. État de la collaboration de recherche facilitée par le Fond National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) au Burkina Faso	5
4. État des collaborations du PPP et du transfert des connaissances facilités par le Fond National de la Recherche et de l'Innovation répendrai le Développement (FONRID)	6
5. Facteurs limitant la collaboration PPP et le transfert des connaissances	7
5.1 Cadre stratégique.....	9
5.2 Capacité du CSRS.....	9
6. Conclusion.....	9

Résumé

Une enquête initiale a été menée au Burkina Faso au début de Novembre 2017 pour avoir un aperçu de l'état des partenariats entre les Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (CSRS), les institutions de recherche et le secteur privé au Burkina Faso, principalement facilitée par le Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID). Au total, huit établissements ont été visités et dix-huit employés de la direction de ces institutions ont été interviewés.

Le FONRID est le Conseil Subventionnaire de la Recherche Scientifique du Burkina Faso dans le cadre du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Son mandat est de fournir des subventions de recherche pour les chercheurs et les innovateurs au Burkina Faso au niveau national.

Concernant le partenariat public-privé (PPP), le FONRID n'a pas de Mémoires d'Accord formels avec le secteur privé, les universités et les chercheurs au Burkina Faso. Cependant, il semble y avoir une certaine forme de collaboration et de partenariat avec certaines de ces institutions qui a également une répercussion sur les autres dans une chaîne. En ce qui concerne le transfert des connaissances, des partenaires FONRID avec le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), le Gouvernement du Burkina Faso et d'autres parties prenantes organisent un forum biennuel sur la recherche et l'innovation qui regroupe le secteur public, privé et chercheurs pour présenter la recherche et produits de la recherche, technologie et innovation. L'objectif du forum est d'identifier les besoins du secteur privé et d'identifier des mesures pour mettre les résultats de la recherche à la disposition du secteur privé.

Les défis financiers, le manque d'intérêt pour la production de la recherche par le secteur privé, les restrictions liées au monopole des résultats de la recherche et de l'innovations par gouvernement constituent quelques-uns des facteurs qui freinent les partenariats de recherche public-privé au Burkina Faso.

Il est nécessaire pour le FONRID de jouer un rôle de facilitateur dans le renforcement des partenariats et des collaborations avec les secteurs de l'économie tels que le milieu universitaire, les chercheurs, le secteur privé et public et de faire la médiation du processus de partage des résultats et des innovations en matière de recherche appartenant au gouvernement avec le secteur privé et d'autres secteurs de l'économie.

1. Introduction et objectifs de l'enquête de base

L'enquête préliminaire a été entreprise à Ouagadougou, au Burkina Faso, sur l'état des partenariats de recherche et de collaboration (partenariats public-privé, PPP) qui existent entre le Fond National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID), les chercheurs, les universitaires et le secteur privé et collaborations internationales du FONRID avec d'autres CSRS.

En particulier, l'enquête a été menée pour:

- i. Articuler les facteurs limitant ou facilitant les PPP, la collaboration scientifique et le transfert des connaissances.
- ii. Recueillir des informations sur les besoins des CSRS en termes de capacités et lacunes pour la collaboration avec d'autres organisations, en particulier le CSRS, et les secteurs soutenant les liens entre la recherche et les secteurs productifs.
- iii. Revoir les cadres juridiques et politiques et l'environnement dans lequel les CSRS œuvrent (institutionnels et nationaux) dans le cadre du soutien aux PPP.

Dans le cadre de cette étude de base, PPP fait référence à une collaboration de recherche financée par les organisations de recherche et d'enseignement supérieur, comme les universités, les organismes de financement publics tels que les Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (CSRS) et les acteurs de l'industrie ou du secteur privé dans un contexte national particulier. La collaboration internationale d'un CSRS fait référence à un accord de partenariat de recherche formel qu'un CSRS a mis en place ou qu'il ait entamé des négociations avec d'autres CSRS ou avec des acteurs internationaux au moment de cette étude de référence.

2. Méthodologie

Le FONRID constitue le principal répondant à l'enquête. D'autres répondants comme les institutions de recherche, les universités et le secteur privé au Burkina Faso ont été sélectionnés selon la méthode d'échantillonnage en boule de neige. Au total, huit établissements ont été visités et dix-huit employés de la direction de ces institutions ont répondu aux questions de l'enquête. L'équipe a visité huit (8) institutions au Burkina Faso et a interviewé 18 répondants de ces institutions mentionnées ci-dessous (voir également l'Annexe pour la liste des personnes interrogées et leurs institutions d'accueil).

- i. Le Fond National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) qui est le Conseil Subventionnaire de la Recherche Scientifique d du Burkina Faso dans le cadre du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- ii. Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) qui est l'institution de recherche publique chargée de la recherche scientifique au Burkina Faso
- iii. Le Bureau d'Etudes et de Recherches Appliquées Eau et Environnement, qui est un acteur du secteur privé dans l'eau et l'assainissement
- iv. L'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la recherche (ANVAR), qui est l'agence nationale chargée de la valorisation des résultats de la recherche au Burkina.
- v. La Chambre de Commerce, qui est l'organisation mère de toutes les industries et les petites entreprises au Burkina Faso
- vi. L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) qui est un établissement d'enseignement supérieur public-privé au Burkina Faso
- vii. Université OUAGA I, université publique au Burkina
- viii. Université OUAGA II, université publique au Burkina qui se spécialise en droit, économie, gestion, sciences et technologie.

Un guide d'entrevue semi-structurée a été utilisé pour obtenir les réponses des personnes interrogées.

3. État de la collaboration de recherche facilitée par le Fond National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) au Burkina Faso

Le Fond National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) est le Conseil Subventionnaire de la Recherche Scientifique du Burkina Faso et a été créé par le gouvernement du Burkina Faso dans le cadre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Octobre 2011 pour fournir des fonds aux chercheurs et innovateurs. Le FONRID a été créé pour résoudre les problèmes seulement au niveau national pour des ordres du gouvernement. Depuis sa création en 2011, le FONRID a collaboré avec le secteur privé, les chercheurs et d'autres institutions publiques principalement à travers le financement de projets dans le domaine de la science et de l'innovation. À l'heure actuelle, il a été en mesure de financer 32 projets à l'échelle nationale dans les différents secteurs du pays comme l'agronomie, les sciences sociales, la santé, les sciences alimentaires, les routes, l'innovation et d'autres domaines scientifiques connexes. Les projets sont gérés dans un délai de 3 ans selon un plan de financement annuel de FONRID aux bénéficiaires. Trente (30) des projets sont dans leur phase finale avec 2 projets terminés en attente des rapports.

Pour le financement de projets, le FONRID lance des appels sur des thèmes spécifiques en fonction de la nécessité ou les problèmes qui affectent le pays ou les différents secteurs. Les équipes de recherche soumettent ensuite leurs propositions et les meilleures propositions sont sélectionnées pour le financement après un processus de validation et de contrôle de qualité. Un maximum de 30 millions¹ de Francs CFA est alloué par projet.

Tableau 1: Projets récents au FONRID

Année	Nombre de propositions reçues	Nombre de propositions sélectionnées
2013	16	1
2014	60	12
2015	-	19
Total	76	32

En 2013, 16 propositions ont été reçues et seulement 1 projet a été retenu pour le financement.

En 2014, 60 propositions ont été présentées et 12 ont été retenues pour un financement.

En 2015, le gouvernement a soumis 19 projets qui ont besoin d'une attention urgente à financer en fonction les besoins du pays.

Tableau 2: Exemples de projets récents à FONRID

Projet	Objectif	Domaine et établissement	Durée	Budget
1. Projet de mobilisation/ éducation sur les techniques de production de masse de poisson-chat	Accroître l'offre nationale de poissons et améliorer la qualité du poisson transformé au Burkina Faso	Reproduction Groupement Teega-Wende	36 mois	30,000 00 FCFA
2. Tests de formulation et de validation des insecticides à base d'herbes locales	Aboutir à l'identification d'un procédé naturel et écologique pour protéger protéger le niébé, l'arachide et le maïs au cours du stockage	Environnement IRSAT	24 mois	34,5871 60 FCFA

¹ 1 Franc CFA de Afrique de l'Ouest est égal à 0,0019 dollar américain en Février 2018

3. Digitalisation et sauvegarde des archives audiovisuelles de l'INSS	La sauvegarde des audiovisuels pour que la recherche puisse avoir une base de données fiable, sécurisée et accessible	Documentation INSS (Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique)	24 mois	30,000 00 FCFA
---	---	---	---------	----------------

Le mandat du FONRID limite ses opérations en termes de transfert formel de connaissances vu que son premier objectif est la gestion des fonds aux bénéficiaires. Cependant, il a conclu un Protocole d'Accord avec le CSRS de la Côte d'Ivoire, mais la mise en œuvre n'a pas encore commencé. L'objectif de la collaboration est de financer ensemble la recherche entre les deux pays et résoudre les problèmes qui touchent les deux pays. Le cadre politique et la situation financière des deux pays dans une période donnée constituerait un défi majeur qui pourrait faire fuir la collaboration entre les deux pays. Le FONRID a également conclu un accord de financement avec WaterAid qui soutient des projets en matière d'assainissement de l'eau, le Ministère des Affaires Etrangères en France (30 millions d'Euros) et Leap-agri sur l'agriculture durable. Le FONRID étudie actuellement des possibilités de financement avec la Banque Islamique pour certains projets.

4. État des collaborations du PPP et du transfert des connaissances facilités par le Fond National de la Recherche et de l'Innovation répercutera le Développement (FONRID)

Malgré que le FONRID n'a pas de Protocoles d'Entente formels avec le secteur privé, les universités et les chercheurs au Burkina Faso, il semble qu'il existe une certaine forme de collaboration et de partenariat avec certaines de ces institutions qui a également une répercussion sur les autres dans une chaîne. Par exemple, le FONRID fournit du financement pour des initiatives et des projets du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) qui est le pivot de toutes les activités de recherche du Burkina Faso. Ce Centre national dispose également de quatre (4) instituts à savoir l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies, l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé et l'Institut des Sciences des Sociétés qui effectuent tous les travaux de recherche dans le pays grâce à un financement de FONRID.

En ce qui concerne le transfert des connaissances, le FONRID est en partenariat avec le CNRST, le Gouvernement du Burkina Faso et d'autres parties prenantes dans l'organisation d'un forum biennal sur la recherche et l'innovation qui rassemble le public, le secteur privé et les chercheurs pour mettre en valeur la recherche et produits de la recherche, la technologie et innovation. L'objectif du forum est d'identifier les besoins du secteur privé et d'identifier des mesures pour mettre les produits de recherche à la disposition du secteur privé. En outre, certains membres du personnel au FONRID et universitaires aux institutions nationales de recherche servent de professeurs à temps partiel dans certaines des universités et aussi reçoivent des stagiaires pour les former.

En plus du forum qui est organisé tous les 2 ans, des journées portes ouvertes sont organisées chaque année pour présenter des rapports produits et résultats de recherche de travaux de recherche au public. Après le forum un autre institut (ANVAR) se charge de l'activité de suivi et d'évaluation.

L'ANVAR est le dernier point de contact avec les résultats de la recherche, ils se charge de la valorisation des résultats de la recherche ou l'exploitation des résultats de la recherche. Les résultats finaux n'appartiennent pas aux chercheurs, car ils sont des chercheurs publics, leurs résultats appartiennent au CNRST, donc au gouvernement.

L'ANVAR identifie des résultats prometteurs ou les résultats qui peuvent être exploités et certains des résultats qui doivent être protégés des institutions pilotes ou d'autres parties prenantes. Ils ont

également des résultats d'intérêt national par exemple, le prototype de maïs qui a été testé dans différentes régions du pays, ce qui est maintenant très utile à la nation. Leur objectif est de transférer les résultats de recherche prometteurs au secteur privé, mais ce n'est pas encore le cas. Les résultats restent encore sous la possession du gouvernement sans valeur ajoutée. Ils prévoient d'avoir une base de données des résultats de recherche fournis par les chercheurs car tous les résultats peuvent être exploités ou valorisables. L'ANVAR ne valorise que les résultats de la recherche d'intérêt national.

Lorsque les résultats sont portés à ANVAR, ils sont testés, certifiés avant de pouvoir être mis à la disposition de la population ou pour un usage national. A ce jour, 40 semences améliorées ont été présentées à ANVAR et seulement 6 se sont prouvées exploitables. Ces semences améliorées ont été testées au Burkina Faso, au Mali, au Niger compte tenu du fait que leurs conditions climatiques sont similaires.

Même si la Chambre de Commerce du Burkina Faso qui est l'organisation mère de toutes les industries, les entreprises et les entreprises au Burkina Faso n'a pas un mémorandum d'accord formel avec le FONRID, certains de ses membres reçoivent un financement direct du FONRID pour entreprendre des projets qui ont un intérêt national. La Chambre de commerce a été créée le 11 Juin 1948 avec environ 70.000 entreprises d'ordre général, commercial, l'industriel, ou éducatif au Burkina Faso. La Chambre de Commerce fournit de l'information aux industries et organise également des programmes pour soutenir les industries. Même si la Chambre de Commerce est le pont qui relie les institutions de recherche et le secteur privé, la Chambre n'a pas de partenariat ou de collaboration avec une institution de recherche. Cependant, ils sont invités à participer à des programmes et des événements tels que les forums biannuels. La chambre organise également des programmes qui mettent les institutions de recherche et le secteur privé en contact. La chambre n'a pas de collaboration formelle avec le monde universitaire ; cependant, certains de ses membres soutiennent les universités en matière d'enseignement et fournissent des fonds pour la recherche, même si ceci reste rare. La Chambre ne dépend pas de la recherche scientifique dans la prise de décisions. Aucune décision concernant les industries ou le secteur privé n'est prise sans consulter la Chambre de Commerce.

5. Facteurs limitant la collaboration PPP et le transfert des connaissances

Les personnes interrogées de FONRID ont identifié les facteurs suivants qui influencent ou contraignent les collaborations PPP et des activités de transfert des connaissances du FONRID :

- i. **Financement:** Le défi de FONRID qui affecte son partenariat avec d'autres secteurs est le financement. Il est incapable de financer toutes les propositions qui lui sont envoyées lorsque les appels sont publiés. Par exemple, le dernier appel a reçu un nombre total de 218 notes conceptuelles / propositions mais seulement 20 candidats ont été sélectionnés en raison de problèmes de financement. Dans certains cas, le financement ne parvient pas à temps du gouvernement.
- ii. **Contexte national:** Le FONRID est incapable de travailler en partenariat avec plusieurs du secteur privé et de l'industries en raison de la portée de son mandat en tant qu'institution nationale ou publique. Chaque appel émis doit être lié à un contexte national et non à une initiative privée des acteurs du secteur privé dans le Burkina. Par exemple, au cours de la période d'Ebola un appel a été envoyé au niveau national pour les organismes de recherche et d'autres secteurs pour demander le financement de la recherche pour résoudre l'épidémie au niveau national. En gros, les projets financés doivent répondre à la demande du pays pas au niveau industriel, et non pas au niveau privé, mais au niveau national. Par exemple, s'ils veulent améliorer la production de l'arachide dans le pays, un appel sera envoyé aux experts contractuels ou aux chercheurs pour répondre à la demande de la nation.
- iii. **Le manque d'intérêt pour la recherche par le secteur privé:** Le secteur privé et les industries du Burkina sont très peu engagés à l'égard de la recherche, créant ainsi un écart énorme entre l'industrie et les chercheurs. Dans les cas où les chercheurs mettent en valeur les résultats de

la recherche pour l'industrie et même si une réunion est organisée pour mettre ensemble les deux secteurs, il y a toujours une participation moindre des industries et du secteur privé. Le secteur privé donne l'impression qu'il n'a pas besoin des chercheurs, ne voit pas l'importance de la recherche, et ne fait pas confiance à la recherche des locaux mais préfèrent consulter des experts externes.

Les dirigeants des établissements de recherche ont identifié les facteurs suivants qui influencent ou freinent les collaborations PPP et le transfert des connaissances des activités des institutions de recherche :

- i. **Faible coordination et partenariats:** Malgré les tentatives de rassembler tous les acteurs sur une plate-forme commune pour favoriser la collaboration, le secteur privé au Burkina ne semble pas être intéressé par de tels partenariats. Egalement, le Burkina Faso n'a pas la culture de partenariat avec objectifs à long terme où un secteur privé peut signer un contrat de 10 ans avec un expert ou un institut de recherche dans le pays. Il semble que le secteur privé n'a pas besoin de chercheurs et des autres acteurs. Par exemple, les chercheurs du Burkina ont réussi à fabriquer des biscuits, mais le secteur privé n'a pas exprimé de besoin de collaboration afin d'accroître la productivité.
- ii. **Faible couverture dans les résultats de recherche:** Les résultats de la recherche ne sont pas utilisés puisque le secteur privé attend des chercheurs qu'ils produisent des produits finaux qui puissent être facilement utilisés par le secteur privé. Le secteur privé n'a pas confiance dans les produits de recherche produits au niveau national, il n'y a pas d'engagements considérables du côté du secteur privé pour financer des produits qui ont des résultats à long terme ou qui prennent du temps pour donner des résultats. Les produits de recherche devraient donner des résultats immédiats lorsqu'ils sont présentés au cours de ces forums ou des activités des journées portes ouvertes. Les essais, les erreurs ou les investissements en termes de temps et d'argent ne sont pas favorisés dans ces contextes.
- iii. **Le monopole du gouvernement:** Tous les résultats de la recherche et les résultats au Burkina Faso appartiennent au gouvernement et donc ne sont pas facilement mis à la disposition du secteur privé pour y tirer des profits. Même lorsque les résultats sont testés et ont gagné la confiance des acteurs ou du secteur public, le gouvernement parfois ne met pas à disposition les produits au secteur privé pour la vente ou pour un partenariat.
- iv. **L'image de marque et la propriété des innovations / inventions:** Un autre facteur clé est que lorsque les chercheurs produisent des technologies, des innovations ou des résultats de recherche ils ne sont pas disposés à les livrer entièrement au gouvernement parce qu'ils croient à la propriété intellectuelle et ont le sentiment que le gouvernement ne fait pas bon usage des résultats ou bien s'approprie entièrement les résultats qu'ils fournissent. Un exemple du produit de résultat qui n'a pas été utilisé à bon escient par le gouvernement est le vaccin contre le paludisme inventé par le Dr. Tinto il y a quelques années qui a été testé localement, au niveau régional, mais l'excuse était qu'il devait aussi être testé par l'OMS ou soutenu par une Pharmacie Internationale. L'argument est que si le produit doit également être soutenu par une pharmacie internationale, mais le chercheur n'a rien à gagner. Automatiquement, même si le vaccin est testé et prouvé, il n'y aura pas de reconnaissance au chercheur. Le gouvernement était censé certifier ce vaccin et de le rendre disponible à la nation. Un autre exemple est le cas de la maladie de la drépanocytose, où une recherche a été effectuée et il y a eu des produits qui auraient pu être proposés un prix abordable aux patients drépanocytaires, mais le gouvernement reste muet sur la question.
- v. **Un financement inadéquat:** Le financement est l'un des enjeux majeurs qui entrave le partenariat dans les activités liées à la recherche au Burkina Faso. Le gouvernement ne fournit pas la flexibilité au CNRST et aux autres centres de recherche pour traiter avec le secteur privé.

Les personnes interrogées du secteur privé ont identifié les facteurs suivants qui influencent ou freinent les collaborations PPP et les activités de transfert des connaissances des organisations du secteur privé

- i. **Le manque d'initiative:** Ils n'ont pas pris l'initiative et les autres secteurs ne les ont pas abordés également. Au Burkina, la recherche se fait principalement par le gouvernement et reste une activité qui est gérée par le gouvernement. Le gouvernement n'implique pas d'autres secteurs et se charge de la mission s'isolant ainsi d'autres parties prenantes. Donc, s'il devrait y avoir une forme de partenariat, l'initiative doit venir du gouvernement, il doit impliquer d'autres parties. Le gouvernement exprime indirectement qu'il n'a besoin de personne.
- ii. **Absence de politique:** il y a une absence de politique et d'un cadre sur le partenariat entre le secteur privé, les universitaires et le gouvernement. L'idée d'un partenariat n'a pas encore été conçue. Le terme PPP est vraiment nouveau pour eux. Le gouvernement a collaboré avec un secteur économique privé qui a financé un projet pour d'autres avantages seulement une seule fois. En termes de partenariat au niveau scientifique, rien n'a été fait jusqu'à aujourd'hui.
- iii. D'autres défis comprennent la politique, le financement insuffisant et diplômés non qualifiés / pas assez formés en raison du mauvais système éducatif.

Les personnes interrogées du milieu universitaire ont identifié les facteurs suivants qui influencent ou limitent les collaborations PPP et des activités de transfert des connaissances du milieu universitaire

- i. **Capacité des industries:** Les industries au Burkina Faso n'ont pas la capacité d'absorber tous les étudiants qui postulent pour des stages. Il y a une forte demande de stage des étudiants et le nombre d'étudiants est supérieur à la capacité d'accueil de l'industrie.
- ii. **Faible investissement dans la recherche:** Le secteur privé et les industries au Burkina Faso montrent très peu d'intérêt et de préoccupation aux résultats de recherche, et donc ne mettent pas à disposition de budgets ou peu de budgets pour les activités de recherche. Le secteur privé n'investit pas vraiment dans les produits de recherche. Le seul bon exemple est Total qui a une forte collaboration avec un secteur privé. Total a un laboratoire au ZIE.

5.1 Cadre stratégique

Même si le FONRID n'a pas de cadre de politique interne spécifique qui régit le transfert de connaissances et collaborations, il est guidé par un plan stratégique et par la constitution nationale dans l'exercice de son mandat et ses opérations.

5.2 Capacité du CSRS

Le personnel du FONRID est composé de 31 personnes œuvrant dans les unités de la recherche et des programmes, des finances, des ressources humaines et de la coopération, de la communication et le service informatique, la recherche et les programmes et la mobilisation des ressources.

6. Conclusion

Il semble y avoir un énorme décalage entre les différents acteurs du Burkina Faso. Même si certaines institutions se portent bien, il y a un faible partenariat et peu de collaboration entre elles. Les institutions avec quelques bons exemples de partenariats les font de manière informelle sans protocoles d'ententes et accords de partenariat. Le gouvernement et les institutions de recherche publiques n'ont pas de cadre politique dans le partage de leurs résultats de recherche avec le secteur privé, et le secteur privé semble également peu intéressé par les activités des chercheurs, car il est orienté par la « production, l'achat et la vente ».

Il est nécessaire pour le CSRS de créer des synergies et de favoriser un partenariat / collaboration plus solides avec les autres secteurs et d'assurer la liaison avec le Gouvernement du Burkina Faso pour élaborer un cadre stratégique qui assurera le transfert des connaissances des instituts de recherche publics au secteur privé et vice versa.

Sur cette base, nous proposons les recommandations suivantes au niveau du CSRS pour accroître la collaboration de la recherche au Burkina Faso.

- i. Le CSRS doit jouer un rôle de facilitateur pour renforcer les partenariats et les collaborations avec les secteurs de l'économie et le milieu universitaire , les chercheurs, le secteur privé et public.
- ii. La formation continue du personnel
- iii. Suivi et évaluation des projets et des activités.
- iv. Organiser des programmes et réunir tous ces acteurs de faire un brainstorming sur le développement du Burkina Faso.

Annexe

Liste des répondants, des contacts et des postes qu'ils occupent dans leurs institutions

S / N	Nom du répondant	Nom de l'Institution	Adresse électronique	Poste du répondant
1.	Certains T Issa	Université Ouaga I	Tsome66@gmail.com	Directeur de la recherche
2.	Iompo Olge	Université Ouaga I	olgalompo@yahoo.fr	
3.	Couliati Patrice	Université Ouaga I	Couliati.patrice@yahoo.fr	Interprète / Traducteur
4.	M. Yacouba Traoré S.	Bureau d'études de Recherche appliquées	yacoustraore@gmail.com / bera@fasonet.bf	Directeur général
5.	Dr Didier Zida	Centre National de la recherche scientifique et technologique (CNRST)	didierzida@hotmail.com	Directeur des programmes
6.	Dr. Georges Yameogo	Centre National de la recherche scientifique et technologique (CNRST)	Georges.yameogo@yahoo.fr	Député général
7.	M. Daouda Nayete	Agence Nationale de la valorisation des résultats de recherche et des innovations(ANVAR)	Nayete61@yahoo.fr	Chef du service administratif et financier
8.	M. Simon Rayaguedewinde Zemodo	Agence Nationale de la valorisation des résultats de recherche et des innovations(ANVAR)	Simonzemodo21@yahoo.fr	Réalisateur
9.	Pr. Stanislas Ouaro	Université Ouaga II	ouaro@yahoo.fr / soauro@univ-ouaga2.bf	Président
10.	M. Abdoul-Wahab Annou	Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE)	Abdoul-wahab.annou@2ie-edu.org	Développeur d'affaires
11.	Giraude Adeossi	Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE)	Filde.adeossi@2ie-edu.org	CSR-collecte de fonds - Professional
12.	Pr. Hamma Yacouba	Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE)	Hamma.yacouba@2ie-edu.org	Directeur de la recherche
13.	M. Kouame Kouassi	Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE)	Kouassi.kouame@2ie-edu.org	secrétaire général
14.	M. Thimothée Dabire	Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina faso	Thimothee.dabire@cci.bf	Réalisateur
15.	Dr Blandine Bila	Fond National de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID)	blandinebila@yahoo.fr	Directeur de la mobilisation des ressources
16.	M. Sedoao Sonda K. Eleonore	Fond National de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID)	elosomd@hayoo.fr	Ressource humaine
17.	Dr Inoussa Zongo	Fond National de la recherche et de	zinoussa@hotmail.com	Réalisateur

		l'innovation pour le développement (FONRID)		
18.	Traoré Hamed	Fond National de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID)	Hamedtraore71@yahoo.fr	Directeur de l'informatique et de la communication